

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT ET DE
TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
DE L'AIRE TOULONNAISE**

NUMERO

De la délibération

1864

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET

de la délibération

Adoption du Budget
Primitif 2024

SEANCE PUBLIQUE DU : MERCREDI 03 AVRIL 2024 à 9h30.

Délibération prise conformément à l'Ordre du Jour.

Le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux du SITTOMAT – 190 Chemin Gaëtan Gastaldo – 83200 Toulon, régulièrement convoqué en date du 29 mars 2024 en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales, et sous la présidence de :

Monsieur Gilles VINCENT

Présents : René CASTELL – Patrick BOUBEKER– Robert BERTI – Jean-Luc GRANET – Jean TEYSSIER– Ange MUSSO – Jean-Luc VITRANT – Albert TANGUY – Robert BENEVENTI – Michel LE DARD

Absents ou excusés : Hélène BILL– Christine SINQUIN – Luc de SAINT SERNIN– Philippe LEONELLI– Jean PLENAT – René JOURDAN – Patrick MARTINELLI – Bernard MARTINEZ – Chrystelle GOHARD

Délégués en exercice	20
Quorum	11
Présents	11
Absents ou excusés	9
Procuration(s)	0

Monsieur Albert TANGUY

Est désigné à l'unanimité des présents : Secrétaire de séance

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

MESDAMES, MESSIEURS ET CHERS COLLEGUES,

La Commission Mixte réunie le 27 mars 2024 a donné un avis favorable au dossier qui vous est présenté.

Le Comité Syndical a adopté dans sa séance du 28 février 2024, par délibération n°1854, le Rapport d'Orientation Budgétaire 2024.

Le Budget Primitif doit être voté dans les 60 jours à compter de l'adoption du ROB.

Concernant le fonctionnement, le Débat d'Orientation Budgétaire a conclu à la nécessité de répercuter les hausses connues (TGAP, assurance) ou prévisionnelles (révisions de prix) des dépenses de fonctionnement supportées par le Syndicat et d'appliquer, conformément aux conventions conclues à l'été 2023 avec ses adhérents, le mécanisme d'équilibrage des dépenses et recettes liées à la collecte sélective sur l'aire toulonnaise, ceci afin de permettre le financement d'un programme pluri annuel d'investissement ambitieux.

En effet, la signature le 20 décembre 2023 du marché de construction du centre de tri des collectes sélectives va nécessiter en 2024 la mobilisation d'un emprunt estimé à 6.65 M€ et la prospective financière estime l'effort d'emprunt complémentaire à plus de 22 M€ pour 2025.

Cela se traduit dans le budget 2024 par la hausse de :

- 180 000 € de la contribution financière annuelle (frais généraux du Syndicat), répercutant l'augmentation des primes d'assurances et de la masse salariale. La contribution financière annuelle s'établit pour 2024 à 2.5 M€.
- 5 € hors taxe de la redevance ordures ménagères, répercutant les hausses de 2 € par tonne pour la TGAP et 3 € par tonne en anticipation des révisions de prix mensuelles. Le tarif appliqué au traitement des OMR et des refus de tri s'établit ainsi à 99.5 € hors taxe par tonne.

Par ailleurs, les adhérents de l'aire toulonnaise contribueront en 2024 à l'équilibre des « comptes collecte sélective 2023 » à hauteur d'un peu moins de 2 M€, dans le cadre des réajustements. Ceux-ci viendront en déduction des sommes reversées par le Syndicat du fait de la diminution significatives des tonnages d'OMR traitées.

Concernant les déchèteries, suite à la liquidation de la société Ecorecept, les coûts de traitement des encombrants et balayures ont significativement augmenté (de l'ordre de 0.25 M€ par mois à tonnage constant). La mise en place la REP PMCB (responsabilité élargie du producteur pour les matériaux de construction) viendra, à partir de 2024, partiellement compensée cette hausse, les déchets de construction étant désormais pris en charge par la REP, soit de manière opérationnelle (dépenses évitées), soit de manière financière (soutiens versés). Le projet de Budget intègre un montant de 1 M€ en recettes et en dépenses pour la partie financière de la REP dont le périmètre n'est pas encore totalement arrêté avec les adhérents.

Concernant l'investissement, les dépenses prévisionnelles se répartissent par opération :

- **971 : Colonnes d'apport volontaire** 1 056 000 €, auxquels s'ajoutent 896 864 € de restes à réaliser.
- **972 : UIOM et divers (quai de transfert et ISDI)** 2 526 150 €, auxquels s'ajoutent 2 229 678 € de reste à réaliser. Cette opération regroupe la finalisation des travaux de mise aux normes réglementaires de l'UVE (BREF, OTNOC, analyseurs COT), l'achat du terrain de la chaufferie Berthe, les travaux de rénovation du quai de transfert de Solliès-Pont, l'achat de l'équipement de mise en balles des OMR et les travaux au quai de transfert de la CCMPM à Manjastre, un

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

montant d'1 M€ pour de futures acquisitions foncières (plate-forme de compostage des biodéchets, quai de transfert de l'Ouest Toulonnais) et le démarrage des études d'ingénierie pour la future plate-forme de compostage des biodéchets.

- **973 : Composteurs** 807 000 €, auxquels s'ajoutent 143 169 € de restes à réaliser, afin de financer principalement la fin de la campagne d'équipement des foyers en composteurs individuels
- **974 : Quai de La Môle** 50 000 €, principalement pour la participation au renforcement du réseau AEP pour la défense incendie.
- **AP 975-2022 : Centre de tri** 11 583 690 €, auxquels s'ajoutent 513 577 € de restes à réaliser. Ces dépenses correspondent à l'échéancier de paiement du marché global de performances signé le 20 décembre 2023. Elles feront l'objet, pour 2024, du versement d'une partie des subventions obtenues sur l'opération (867 000 € - acompte n°2 fonds friches) et nécessiteront le recours à l'emprunt (montant prévisionnel estimé à 6.65 M€).
- **976 LIFE subvention Europe** 200 000 €, pour l'achat de lombricomposteurs et composteurs avec une subvention prévue à 40 000 € en clôture du programme Life+.
- **977 Bas de quais de déchèteries** 2 100 000 €, nouvelle opération créée en 2024 pour l'achat des bennes, compacteurs, et autres mobiliers de déchèteries (armoires, cuves, panneaux) du fait de la récupération en pleine propriété des bennes de l'aire toulonnaise, dans un premier temps, puis de celles de la CCGST et de la CCMP au terme des contrat de mise à disposition et transport des bennes de déchèteries.

Ces dépenses seront couvertes en recettes, outre les subventions (924 000 €) et les dotations aux amortissements et opérations patrimoniales (2 425 000 €), par un virement de la section de fonctionnement complémentaire d'un montant de 8 593 735 €. Comme indiqué, un emprunt sera nécessaire pour équilibrer la section d'investissement, qui sera réalisé sur l'opération du centre de tri.

Le Budget Primitif 2024, conforme à la M57, suite à la délibération n°1758 du 21 décembre 2022 adoptant la nomenclature comptable M57, ainsi que les règles d'amortissement, se présente comme suit :

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET – VUE D'ENSEMBLE

		DEPENSES	RECETTES
Vote	Crédits Investissement votés au titre du présent budget	18 626 840,00	28 197 186,35
	Restes à réaliser N-1	3 783 287,86	
Reports	001 Solde d'exécution section investissement	5 787 058,49	
	Total section d'investissement	28 197 186,35	28 197 186,35
Vote	Crédits Fonctionnement votés au titre du présent budget	77 677 735,26	70 382 000,00
	Restes à réaliser N-1		
Reports	002 Résultat de fonctionnement reporté		7 295 735,26
	Total section de fonctionnement	77 677 735,26	77 677 735,26
TOTAL BUDGET		105 874 921,61	105 874 921,61

La maquette ci-après rappelle les résultats de l'exécution budgétaire 2023, détaille les restes à réaliser en dépenses d'investissement, présente la vue d'ensemble du budget, les autorisations de programme (centre de tri), les équilibres financiers par section, la balance générale en recettes et en dépenses, détaille la section d'investissement par opération et par article, la section de fonctionnement par article, donne l'état de la dette (un seul encours pour un 1^{er} emprunt de 2 150 000 € contracté en 2023), ainsi que l'état des provisions constituées (836 823 € au titre de la créance déclarée dans le cadre de la liquidation de la société Ecorecept), enfin, l'état du personnel au 01/01/24.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE

Reçu le 05/04/2024

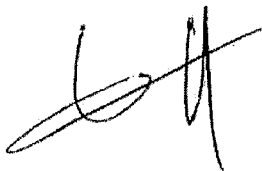
Des annexes sont également jointes, comme chaque année, qui donnent la répartition par adhérents (et par communes pour la Métropole de Toulon) des contributions financières annuelles, contributions éco territoriale et impôt foncier de l'UVE, traitement des résidus ménagers, péréquation des transports, dépenses de gestion des bas de quais de déchèteries, et enfin « comptes collectes sélective » (nouvelle annexe) et prévisions budgétaires de la collecte sélective pour les adhérents de l'aire toulonnaise.

En conséquence, il vous est demandé de bien vouloir :

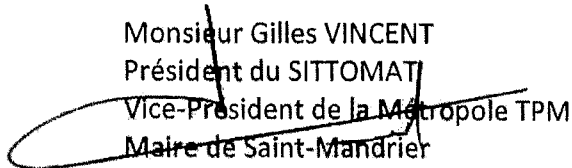
- 1 - Adopter l'exposé qui précède.
- 2 - Adopter l'ensemble des annexes du présent Budget.
- 3 - Adopter les contributions communales telles que ci-dessus et jointes en annexe.
- 4 - Adopter le coût de traitement des Ordures Ménagères à 99,50 € H.T/Tonne, T.G.A.P comprise.
- 5 - Adopter le coût de traitement des résidus facturés par le SITTMAT. (Hôpital Sainte-Anne) à 152,00 € H.T/Tonne, T.G.A.P comprise.
- 6 - Adopter le tarif de destruction confidentielle de la Société AZUR Valorisation à 463,31 € H.T/Tonne et hors T.G.A.P.
- 7 - Adopter le coût de traitement des résidus assimilables aux ordures ménagères dans le cadre des vides de fosse comme suit :
144,20 € H.T/Tonne et hors T.G.A.P (Modulation possible en fonction des quantités et des évacuations en I.S.D.N.D.)
- 8 - Adopter le tarif des déchets hospitaliers à 226,60 € H.T/Tonne et hors T.G.A.P (Modulation possible en fonction des quantités et du poids individuel des conteneurs).
Ce tarif ne comprend pas la question des chariots.
- 9 - Adopter le tarif des déchets CYCLAMED à 111,75 € H.T hors T.G.A.P.
- 10 - Adopter le Budget Primitif 2024 par nature, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre avec les chapitres « opérations d'équipement » pour la section d'investissement,
- 11 - D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

CET EXPOSÉ MIS AUX VOIX EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Monsieur Albert TANGUY
Secrétaire de séance



Monsieur Gilles VINCENT
Président du SITTMAT
Vice-Président de la Métropole TPM
Maire de Saint-Mandrier



AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITTOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

1864

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: SITTOMAT (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25830095300027

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE TOULON

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : S.I.T.T.O.M.A.T. (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	35
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	37
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	40
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	44

IV - Annexes**A - Présentation croisée**

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	50
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	51
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024
S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
B3.1 - Etat des provisions constituées	53
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	55
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	59
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	61

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vole du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	640000

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières - ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B
I - L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget : - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres. La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ». III - Conformément à l'article L. 5217-10-8 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) : - Fonctionnement : 7,5 % - Investissement : 7,5 % IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre. V - Les provisions sont semi-budgétaires (4). VI - La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent. VII - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (5).	

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE -
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

I - INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	72 837 421,23	74 485 897,82	9 250 546,73	A1	11 079 023,12
Investissement	13 781 010,27	8 969 493,71 (3)	-975 541,93	A2	-5 787 058,49
Fonctionnement	58 856 410,96	65 496 403,91 (4)	10 226 088,66	A3	16 886 081,61

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II	3 783 287,88 III + IV	0,00	B1	-3 783 287,88
Investissement	I	3 783 287,88 III	0,00	B2	-3 783 287,88
Fonctionnement	II	0,00 IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	7 295 735,28
Investissement	A2 + B2	-9 570 346,36
Fonctionnement	A3 + B3	16 886 081,61

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(I) 3 783 287,86
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régle)	0,00
971	Opération d'équipement n° 971	896 864,02
972	Opération d'équipement n° 972	2 229 678,44
973	Opération d'équipement n° 973	143 168,74
975	Opération d'équipement n° 975	513 576,66
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.O.M.A.T. - BP - 2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS			A
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
		18 828 840,00	28 197 186,35
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	3 793 287,88	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 6 787 058,49	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		28 197 186,35	28 197 186,35
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
		77 677 735,26	70 382 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 7 295 735,26
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		77 677 735,26	77 677 735,26
TOTAL DU BUDGET (4)		105 874 921,61	105 874 921,61

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)			
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
975-2022	Centre de Tri	975	11 583 690,00
TOTAL			11 583 690,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			11 583 690,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITTOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)			
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 175 587,00	209 584,28	3 050 000,00	3 050 000,00	3 259 584,28
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	512 000,00	512 000,00	512 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	10 929 843,13	1 242 757,79	5 133 000,00	5 133 000,00	6 375 757,79
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	6 551 592,48	2 330 945,79	9 627 840,00	9 627 840,00	11 958 785,79
Total des dépenses d'équipement		18 657 022,61	3 783 287,86	18 322 840,00	18 322 840,00	22 106 127,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	108 000,00	108 000,00	108 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	108 000,00	108 000,00	108 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		18 657 022,61	3 783 287,86	18 430 840,00	18 430 840,00	22 214 127,86

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	55 500,00		71 000,00	71 000,00	71 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	403 521,00		125 000,00	125 000,00	125 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		459 021,00		196 000,00	196 000,00	196 000,00

TOTAL	19 116 043,61	3 783 287,86	18 626 840,00	18 626 840,00	22 410 127,86
					+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					5 787 058,49
					=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					28 197 186,35

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf le 138) (3)	120 000,00	0,00	964 000,00	964 000,00	964 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 150 000,00	0,00	6 644 104,74	6 644 104,74	6 644 104,74
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 270 000,00	0,00	7 608 104,74	7 608 104,74	7 608 104,74
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 736 339,54	0,00	9 570 346,35	9 570 346,35	9 570 346,35
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 736 339,54	0,00	9 570 346,35	9 570 346,35	9 570 346,35
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 006 339,54	0,00	17 178 451,09	17 178 451,09	17 178 451,09

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	13 481 725,00		8 593 735,26	8 593 735,26	8 593 735,26
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 200 000,00		2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	403 521,00		125 000,00	125 000,00	125 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		16 085 246,00		11 018 735,26	11 018 735,26	11 018 735,26

TOTAL	20 091 585,54	0,00	28 197 186,35	28 197 186,35	28 197 186,35
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 197 186,35
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

10 822 735,26

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RP 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITTONAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 - Subventions d'équipement versées - est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT**II**
C2**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	59 390 000,00	0,00	61 391 000,00	61 391 000,00	61 391 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	750 000,00	0,00	920 000,00	920 000,00	920 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 917 100,00	0,00	2 758 000,00	2 758 000,00	2 758 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		62 057 100,00	0,00	65 069 000,00	65 069 000,00	65 069 000,00
66	Charges financières	50 000,00	0,00	141 000,00	141 000,00	141 000,00
67	Charges spécifiques (3)	671 000,00	0,00	1 574 000,00	1 574 000,00	1 574 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	837 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		63 615 100,00	0,00	66 784 000,00	66 784 000,00	66 784 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	13 481 725,00		8 593 735,26	8 593 735,26	8 593 735,26
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 200 000,00		2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		15 681 725,00		10 893 735,26	10 893 735,26	10 893 735,26

TOTAL	79 296 825,00	0,00	77 677 735,26	77 677 735,26	77 677 735,26
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	77 677 735,26
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT
II
C2
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50 499 236,34	0,00	54 384 000,00	54 384 000,00	54 384 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	11 526 000,00	0,00	10 755 000,00	10 755 000,00	10 755 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 488 000,00	0,00	5 170 000,00	5 170 000,00	5 170 000,00
Total des recettes de gestion courante		65 515 236,34	0,00	70 311 000,00	70 311 000,00	70 311 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	3 500 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		69 015 236,34	0,00	70 311 000,00	70 311 000,00	70 311 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	55 500,00		71 000,00	71 000,00	71 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		55 500,00		71 000,00	71 000,00	71 000,00

TOTAL	69 070 736,34	0,00	70 382 000,00	70 382 000,00	70 382 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	7 295 735,26
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	77 677 735,26
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	10 822 735,26
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – DEPENSES**II**
D1**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	71 000,00	71 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	108 000,00	0,00	108 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	22 106 127,86		22 106 127,86
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	125 000,00	125 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		22 214 127,86	196 000,00	22 410 127,86

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**5 787 058,49****TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****28 197 186,35****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	61 391 000,00		61 391 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	920 000,00		920 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 758 000,00	0,00	2 758 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	141 000,00	0,00	141 000,00
67	Charges spécifiques (9)	1 574 000,00	0,00	1 574 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	2 300 000,00	2 300 000,00
71	Production stockées (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		8 593 735,26	8 593 735,26
Dépenses de fonctionnement – Total		66 784 000,00	10 893 735,26	77 677 735,26

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00****TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES****77 677 735,26**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITTOUAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE - RECETTES**II**
D2**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reques) (3)	964 000,00	0,00	964 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 644 104,74	0,00	6 644 104,74
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	125 000,00	125 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 300 000,00	2 300 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		8 593 735,26	8 593 735,26
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		7 608 104,74	11 018 735,26	18 626 840,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

9 570 346,35

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

28 197 186,35

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	2 000,00		2 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	54 384 000,00		54 384 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	10 755 000,00		10 755 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	5 170 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	71 000,00	71 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		70 311 000,00	71 000,00	70 382 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

7 295 735,26

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

77 677 735,26

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

III - VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A
DEPENSES								
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	19 116 043,81	3 783 287,86	11 583 890,00	18 828 840,00	18 828 840,00	11 583 890,00	7 043 150,00	22 410 127,86
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	18 857 022,81	3 783 287,86	0,00	18 322 840,00	18 322 840,00	11 683 690,00	6 739 150,00	22 106 127,86
Total des dépenses d'équipement	18 857 022,81	3 783 287,86	0,00	18 322 840,00	18 322 840,00	11 583 690,00	6 739 150,00	22 106 127,86
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		108 000,00	108 000,00		108 000,00	108 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	108 000,00	108 000,00	0,00	108 000,00	108 000,00
46 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	18 857 022,81	3 783 287,86	11 583 690,00	18 430 840,00	18 430 840,00	11 583 690,00	6 847 150,00	22 214 127,86
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	55 500,00			71 000,00	71 000,00		71 000,00	71 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	403 521,00			125 000,00	125 000,00		125 000,00	125 000,00
Total des dépenses d'ordre	459 021,00			196 000,00	196 000,00		196 000,00	196 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								5 787 058,49
Total des dépenses d'investissement cumulées								28 197 186,35

(1) Voir Mat I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITTOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B8 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RF 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES	A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	18 355 248,00	0,00	18 826 840,00	18 826 840,00	18 826 840,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	120 000,00	0,00	964 000,00	964 000,00	964 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 150 000,00	0,00	6 644 104,74	6 644 104,74	6 644 104,74
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 270 000,00	0,00	7 608 104,74	7 608 104,74	7 608 104,74
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Opte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 270 000,00	0,00	7 608 104,74	7 608 104,74	7 608 104,74
021 Virement de la section de fonctionnement	13 481 725,00		8 593 735,26	8 593 735,26	8 593 735,26
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 200 000,00		2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	403 521,00		125 000,00	125 000,00	125 000,00
Total des recettes d'ordre	16 085 246,00		11 018 735,26	11 018 735,26	11 018 735,26

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	9 570 346,35
--------------------------------	--------------

Total des recettes d'investissement cumulées	26 197 166,35
--	---------------

(1) Voir Mat I-B pour le contenu du budget précédent.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITTOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. détermination du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. détermination du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

III - VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	19 116 043,61	3 783 287,86	11 583 690,00	18 626 840,00	18 626 840,00	11 583 690,00	7 043 150,00	22 410 127,86
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	18 657 022,61	3 783 287,86	0,00	18 322 840,00	18 322 840,00	11 583 690,00	6 739 150,00	22 106 127,86
Total des dépenses d'équipement	18 657 022,61	3 783 287,86	0,00	18 322 840,00	18 322 840,00	11 583 690,00	6 739 150,00	22 106 127,86
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		108 000,00	108 000,00		108 000,00	108 000,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00		108 000,00	108 000,00		108 000,00	108 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	108 000,00	108 000,00	0,00	108 000,00	108 000,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	18 657 022,61	3 783 287,86	11 583 690,00	18 430 840,00	18 430 840,00	11 583 690,00	6 847 150,00	22 214 127,86
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	65 500,00			71 000,00	71 000,00		71 000,00	71 000,00
Reprise sur autofinancement antérieur	65 500,00			71 000,00	71 000,00		71 000,00	71 000,00

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITTMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	24 739,31			26 572,64	26 572,64		26 572,64	26 572,64
13912	Subv. transf. Régions	3 333,33			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
13913	Subv. transf. Départements	5 437,20			5 437,20	5 437,20		5 437,20	5 437,20
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	21 990,18			33 990,18	33 990,18		33 990,18	33 990,18
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	403 521,00			125 000,00	125 000,00		125 000,00	125 000,00
2138	Autres constructions	0,00			120 952,15	120 952,15		120 952,15	120 952,15
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00			4 047,85	4 047,85		4 047,85	4 047,85
2313	Constructions	291 650,50			0,00	0,00		0,00	0,00
2316	Install., matériel et outill. technique	111 870,50			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		459 021,00			196 000,00	196 000,00		196 000,00	196 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
971	COLLECTE SELECTIVE		0,00	896 864,02	1 056 000,00	1 056 000,00	0,00	1 056 000,00
972	UIOM-DIVERS		0,00	2 229 678,44	2 526 150,00	2 526 150,00	0,00	2 526 150,00
973	COMPOSTEURS INDIV.		0,00	143 168,74	807 000,00	807 000,00	0,00	807 000,00
974	QUAI DE LA MOLE		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
975	CENTRE DE TRI	975-2022	7 197 903,55	513 576,66	11 583 690,00	11 583 690,00	11 583 690,00	0,00
976	LIFE SUBVENTION EUROPE		0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
977	DIV ACHATS BAS DE QUAI DECHETTERIES		0,00	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
TOTAL			7 197 903,55	3 783 287,66	18 322 840,00	18 322 840,00	11 583 690,00	6 739 150,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 975
LIBELLE : CENTRE DE TRI
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 975-2022

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		8 630 000,00	7 197 903,55	a 513 576,66	11 583 690,00	b 11 583 690,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	680 000,00	0,00	109 476,66	2 550 000,00	2 550 000,00
2031	Frais d'études	680 000,00	0,00	109 476,66	2 550 000,00	2 550 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	512 000,00	512 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat*	0,00	0,00	0,00	512 000,00	512 000,00
21	Immobilisations corporelles	7 200 000,00	7 197 903,55	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	7 200 000,00	7 197 903,55	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	750 000,00	0,00	404 100,00	8 521 690,00	8 521 690,00
2313	Constructions	750 000,00	0,00	404 100,00	8 521 690,00	8 521 690,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		180 000,00	c 0,00	7 511 104,74	d 7 511 104,74
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	180 000,00	0,00	867 000,00	867 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	867 000,00	867 000,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	180 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	6 644 104,74	6 644 104,74
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	6 644 104,74	6 644 104,74
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)

-4 586 161,92

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITTONIAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 971
LIBELLE : COLLECTE SELECTIVE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
		0,00	a 896 864,02	1 056 000,00	b 1 056 000,00
DEPENSES					
20	Immobilisations-incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	878 228,86	1 056 000,00	1 056 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	878 228,86	1 056 000,00	1 056 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	18 635,16	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	18 635,16	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)

-1 952 864,02

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 972
LIBELLE : UOM-DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 2 229 678,44	2 526 150,00	b 2 526 150,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	100 107,62	500 000,00	500 000,00
2031	Frais d'études	0,00	100 107,62	500 000,00	500 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	221 360,19	970 000,00	970 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2138	Autres constructions	0,00	214 500,00	400 000,00	400 000,00
21838	Autre matériel Informatique	0,00	6 860,19	20 000,00	20 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 908 210,63	1 056 150,00	1 056 150,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	1 908 210,63	1 056 150,00	1 056 150,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	57 000,00	d 57 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	57 000,00	57 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	57 000,00	57 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)

-4 698 828,44

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Saut 165, 166 et 18449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITCOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 973
LIBELLE : COMPOSTEURS INDIV.
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 143 168,74	807 000,00	b 807 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	143 168,74	807 000,00	807 000,00
2158	Autres inst. matériel, outil, techniques	0,00	143 168,74	807 000,00	807 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)	-950 168,74
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 974
LIBELLE : QUAI DE LA MOLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)	-50 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 976
LIBELLE : LIFE SUBVENTION EUROPE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTÉES (3)		0,00	c 0,00	40 000,00	d 40 000,00
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf le 138)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
13178	Autres fonds européens	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)	-160 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 977
LIBELLE : DIV ACHATS BAS DE QUAI DECHETTERIES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	2 100 000,00	b 2 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)

-2 100 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITTOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE					A3
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée H	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	18 355 248,00	0,00	18 626 840,00	18 626 840,00	18 626 840,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	120 000,00	0,00	964 000,00	964 000,00	964 000,00
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	867 000,00	867 000,00	867 000,00
1312 Subv. transf. Régions	0,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
1316 Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1317A Autres fonds européens	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
1318 Autres subventions d'équipement transf.	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 150 000,00	0,00	6 644 104,74	6 644 104,74	6 644 104,74
1641 Emprunts en euros	2 150 000,00	0,00	6 644 104,74	6 644 104,74	6 644 104,74
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031 Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 270 000,00	0,00	7 608 104,74	7 608 104,74	7 608 104,74
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 166 et 168)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 270 000,00	0,00	7 608 104,74	7 608 104,74	7 608 104,74
021 Virement de la section de fonctionnement	13 481 728,00		8 593 735,26	8 593 735,26	8 593 735,26
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 200 000,00		2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
28031 Frais d'études	43 890,74		44 917,74	44 917,74	44 917,74
28121 Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		285,10	285,10	285,10
281318 Autres bâtiments publics	22 322,13		19 194,54	19 194,54	19 194,54
28138 Autres constructions	518 172,11		371 809,18	371 809,18	371 809,18
281538 Autres réseaux	16 014,27		198 663,31	198 663,31	198 663,31
281568 Autre matériel, outillage incendie	297,46		42 971,89	42 971,89	42 971,89
2815738 Autre matériel et outillage de voirie	0,00		1 116 823,00	1 116 823,00	1 116 823,00
281578 Autre matériel technique	1 334 862,80		18 460,85	18 460,85	18 460,85
28168 Autres inst., matériel, outill. techniques	229 478,41		461 112,81	461 112,81	461 112,81

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.L.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28181	Installations générales, aménagements divers	21 971,82		16 609,49	16 609,49	16 609,49
281828	Autres matériels de transport	2 827,92		2 827,91	2 827,91	2 827,91
281838	Autre matériel informatique	4 720,74		882,60	882,60	882,60
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	5 841,60		5 841,60	5 841,60	5 841,60
041	Opérations patrimoniales (9)	403 521,00		125 000,00	125 000,00	125 000,00
2031	Frais d'études	403 521,00		125 000,00	125 000,00	125 000,00
Total des recettes d'ordre		16 085 246,00		11 018 735,26	11 018 735,26	11 018 735,26

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 166, 168 et 16448.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B6 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 16, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		79 296 825,00	0,00	0,00	77 877 735,26	77 877 735,26	0,00	77 877 735,26	77 877 735,26
011	Charges à caractère général (3)	59 390 000,00	0,00	0,00	81 391 000,00	81 391 000,00	0,00	81 391 000,00	81 391 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	750 000,00	0,00		920 000,00	920 000,00		920 000,00	920 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 917 100,00	0,00	0,00	2 758 000,00	2 758 000,00	0,00	2 758 000,00	2 758 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		62 057 100,00	0,00	0,00	85 069 000,00	85 069 000,00	0,00	85 069 000,00	85 069 000,00
66	Charges financières	50 000,00	0,00		141 000,00	141 000,00		141 000,00	141 000,00
67	Charges spécifiques (3)	871 000,00	0,00		1 574 000,00	1 574 000,00		1 574 000,00	1 574 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	837 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 558 000,00	0,00	0,00	1 715 000,00	1 715 000,00		1 715 000,00	1 715 000,00
Total des dépenses réelles		63 615 100,00	0,00	0,00	86 784 000,00	86 784 000,00	0,00	86 784 000,00	86 784 000,00
023	Virement à la section d'investissement	13 481 725,00			8 593 735,26	8 593 735,26		8 593 735,26	8 593 735,26
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 200 000,00			2 300 000,00	2 300 000,00		2 300 000,00	2 300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		15 681 725,00			10 893 735,26	10 893 735,26		10 893 735,26	10 893 735,26
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									77 877 735,26

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITTOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 018 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.O.M.A.T. - BP - 2024

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	69 070 736,34	0,00	70 311 000,00	70 311 000,00	70 311 000,00
013	Atténuations de charges (2)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50 499 236,34	0,00	54 384 000,00	54 384 000,00	54 384 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	11 526 000,00	0,00	10 765 000,00	10 765 000,00	10 765 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	3 488 000,00	0,00	5 170 000,00	5 170 000,00	5 170 000,00
	Total des recettes de gestion des services	64 515 236,34	0,00	70 311 000,00	70 311 000,00	70 311 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	68 015 236,34	0,00	70 311 000,00	70 311 000,00	70 311 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	55 500,00	0,00	71 000,00	71 000,00	71 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	55 500,00	0,00	71 000,00	71 000,00	71 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7) 7 295 735,28

Total des recettes de fonctionnement cumulées 77 677 735,28

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.L.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	79 296 825,00	0,00	0,00	77 677 735,26	77 677 735,26	0,00	77 677 735,26	77 677 735,26
011	Charges à caractère général (4)	59 390 000,00	0,00	0,00	61 391 000,00	61 391 000,00	0,00	61 391 000,00	61 391 000,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60612	Energie - Electricité	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	10 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60623	Alimentation	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
611	Contrats de prestations de services	54 618 000,00	0,00		56 415 000,00	56 415 000,00	0,00	56 415 000,00	56 415 000,00
61351	Matériel roulant	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien terrains	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	13 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	90 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6161	Multirisques	50 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
617	Etudes et recherches	130 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
6182	Documentation générale et technique	8 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	4 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	260 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	110 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	30 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6231	Annonces et insertions	20 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6233	Foires et expositions	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITTMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	18 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
63612	Taxes foncières	145 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
63613	Autres impôts locaux	357 000,00	0,00		362 000,00	362 000,00	0,00	362 000,00	362 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 382 000,00	0,00		3 780 000,00	3 780 000,00	0,00	3 780 000,00	3 780 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	750 000,00	0,00		920 000,00	920 000,00		920 000,00	920 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6336	Cotisations CNFPT et ODGFPT	7 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	470 000,00	0,00		505 000,00	505 000,00		505 000,00	505 000,00
64131	Rémunérations	100 000,00	0,00		214 000,00	214 000,00		214 000,00	214 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	80 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	84 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 200,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6472	Prestations familiales directes	3 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6476	Médecine du travail, pharmacie	900,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6488	Autres	14 100,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 917 100,00	0,00	0,00	2 758 000,00	2 758 000,00	0,00	2 758 000,00	2 758 000,00
65311	Indemnités de fonction	75 000,00	0,00		76 000,00	76 000,00	0,00	76 000,00	76 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65313	Cotisations de retraite	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65315	Formation	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65316	Frais de représentation du maire	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 800 000,00	0,00		2 639 000,00	2 639 000,00	0,00	2 639 000,00	2 639 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
65888	Autres	100,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6588	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		62 057 100,00	0,00	0,00	65 069 000,00	65 069 000,00	0,00	65 069 000,00	65 069 000,00

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITTMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
66	Charges financières	50 000,00	0,00		141 000,00	141 000,00		141 000,00	141 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		92 000,00	92 000,00		92 000,00	92 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		-1 000,00	-1 000,00		-1 000,00	-1 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
67	Charges spécifiques (4)	671 000,00	0,00		1 574 000,00	1 574 000,00		1 574 000,00	1 574 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	671 000,00	0,00		1 574 000,00	1 574 000,00		1 574 000,00	1 574 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	837 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	837 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		1 558 000,00	0,00	0,00	1 715 000,00	1 715 000,00		1 715 000,00	1 715 000,00
Total des dépenses réelles		63 615 100,00	0,00	0,00	66 784 000,00	66 784 000,00	0,00	66 784 000,00	66 784 000,00
023	Virement à la section d'investissement	13 481 725,00			8 893 735,26	8 893 735,26		8 893 735,26	8 893 735,26
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 200 000,00			2 300 000,00	2 300 000,00		2 300 000,00	2 300 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	2 200 000,00			2 300 000,00	2 300 000,00		2 300 000,00	2 300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		15 681 725,00			10 893 735,26	10 893 735,26		10 893 735,26	10 893 735,26

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	7 042,06
Montant des ICNE de l'exercice N-1	7 412,72
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses inscrites aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont soustraites des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail de chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. délimitations des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RF 043) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITTOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	69 870 736,34	0,00	70 382 000,00	70 382 000,00	70 382 000,00
013	Atténuations de charges (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
8419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50 499 236,34	0,00	54 384 000,00	54 384 000,00	54 384 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	4 006 236,34	0,00	4 453 000,00	4 453 000,00	4 453 000,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	48 421 000,00	0,00	49 314 000,00	49 314 000,00	49 314 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	72 000,00	0,00	68 000,00	68 000,00	68 000,00
706888	Autres	0,00	0,00	549 000,00	549 000,00	549 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	11 528 000,00	0,00	10 755 000,00	10 755 000,00	10 755 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	2 792 000,00	0,00	2 972 000,00	2 972 000,00	2 972 000,00
748388	Autres	4 563 000,00	0,00	3 864 000,00	3 864 000,00	3 864 000,00
74888	Autres	4 171 000,00	0,00	4 119 000,00	4 119 000,00	4 119 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 488 000,00	0,00	5 170 000,00	5 170 000,00	5 170 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	80 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
75738	Autres	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	2 560 000,00	0,00	4 030 000,00	4 030 000,00	4 030 000,00
75888	Autres	848 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		65 815 236,34	0,00	70 311 000,00	70 311 000,00	70 311 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	3 500 000,00		0,00	0,00	0,00
7816	Rep. prov. charges fonctionnmt courant	1 000 000,00		0,00	0,00	0,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	2 500 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		69 815 236,34	0,00	70 311 000,00	70 311 000,00	70 311 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	55 500,00		71 000,00	71 000,00	71 000,00
777	Rec... subv inv transférées opte résult	55 500,00		71 000,00	71 000,00	71 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		55 500,00		71 000,00	71 000,00	71 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscallées » (compte 73121) (8)

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE

Reçu le 05/04/2024

SITCOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. déclarations du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DF 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 779 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'ordinaire du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 150 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 150 000,00									
MONSIEUR/0646458001	LA BANQUE POSTALE	01/12/2023		01/03/2024	2 150 000,00	F		4,280	4,280	euros	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1662 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1667 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 100 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; O : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour le fixe, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB10150770 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-936 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1664 A et 1665 du code général des impôts.

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTEIV
B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICM de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 160 000,00					167 500,00	80 294,83	0,00	7 042,08
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		2 160 000,00					167 500,00	80 294,83	0,00	7 042,08
MONS4600SEUR0546450001	N	0,00	A-1	2 160 000,00	18,00	F		4,280	167 500,00	80 294,83	0,00	7 042,08
1642 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tranche sur ligne de trésorerie (Total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consenties du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 160 000,00					167 500,00	80 294,83	0,00	7 042,08

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F ; fixe ; V ; variable simple ; G ; complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 06111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 866.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (barrière) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et le part non couvert.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et le part non couvert.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 29 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 8). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductible de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 06111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 068.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 708.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice sous-jacent		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 6	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/03/N après opérations de couverture éventuelles.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €		21/12/2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	PLANTATIONS ESPACES VERTS	15	
L	QUAI TRANSFERT GENIE CIVIL	30	
L	FRAIS ETUDES	5	21/12/2022
L	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES	2	21/12/2022
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS BIENS MOBILIERS	5	21/12/2022
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT BIENS IMMOBILIERS	15	21/12/2022
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT PROJETS INFRASTRUCTURE	40	21/12/2022
L	BUREAUX SITOMAT LVE GENIE CIVIL	30	21/12/2022
L	CONTENEURS SEMI ENTERRES	15	21/12/2022
L	CENTRE TRI GENIE CIVIL	30	21/12/2022
L	CENTRE VALORISATION BIODECHETS GENIE CIVIL	30	21/12/2022
L	BATIMENTS LEGERES ABRIS PREFABRIQUES	15	21/12/2022
L	INSTALLATIONS GENERALES BUREAUX SITOMAT EQUIPEMEN	15	21/12/2022
L	INSTALLATIONS GENERALES AMENAGEMENT CONSTRUCTIONS	15	21/12/2022
L	CONSTRUCTIONS SUR SOL AUTRUI	30	21/12/2022
L	AUTRES MATERIELS OUTILLAGE INCENDIE EXTINCTEURS	5	21/12/2022
L	MATERIELS ROULANTS VOIRIE CAMION MAT ROULANT INDUS	12	21/12/2022
L	AUTRES MATERIELS OUTILLAGE VOIRIE BAGS	10	21/12/2022
L	CONTENEURS AERIENS	15	21/12/2022
L	AUTRES MATERIELS TECHNIQUES	15	21/12/2022
L	AUTRES INSTALLATIONS POULAILLERS COMPOSTEURS LOMBR	10	21/12/2022
L	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL SACS	5	21/12/2022
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	10	21/12/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	21/12/2022
L	AUTRES MATERIELS BUREAU ET MOBILIER	10	21/12/2022
L	MATERIEL TELEPHONIE	3	21/12/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS	5	21/12/2022
L	MATERIEL AUDIOVIDEO	5	21/12/2022
L	MATERIEL HYGIENE SANTE	5	21/12/2022
L	EQUIPEMENT CUISINE	8	21/12/2022

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITTMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

IV - ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						B3.1
PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	8,00		836 823,35	836 823,35	0,00	836 823,35
Provisions pour litiges	0,00		836 823,35	836 823,35	0,00	836 823,35
PROVISIONS DEPRECIATION ACTIF CIRCULANT CREANCES ECOORECEPT	0,00	25/10/2023	836 823,35	836 823,35	0,00	836 823,35
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		836 823,35	836 823,35	0,00	836 823,35
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		836 823,35	836 823,35	0,00	836 823,35

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	4,85	0,00	4,85
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE TERRITORIAL		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	2,85	0,00	2,85
REDACTEUR PRINCIPAL 2IEME CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	0,00	7,00	3,85	1,00	4,85
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR TERRITORIAL HORS CLASSE		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEURS EN CHEF	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2IEME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	0,85	0,00	0,85
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		17,00	0,00	17,00	8,70	1,00	9,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102G du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
INGENIEURS EN CHEF	A	TECH	977	0,00	332-11	CDI Contrat à durée indéterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				1 214,85		
CONSEILLER TECHNIQUE	A	TECH		550,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
INGENIEUR EN CHEF	A	TECH	1016	0,00	332-23-1*	CDD Contrat à durée déterminée
JURISTE	A	ADM		550,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
SERVICE CIVIQUE	C	ADM		114,85	A	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				1 214,85		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POM : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacances temporaires d'un emploi.

332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (< 2 000 habitants) et des groupements de communes (< 10 000 habitants) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-6 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'octroi de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

328-302 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L323 et L362).

343-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'étude.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 328, 362 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-6, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 8 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-5 787 058,49	-5 787 058,49
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-3 783 287,86	-3 783 287,86
Solde de la section Investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	9 570 346,35	9 570 346,35
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	9 570 346,35	9 570 346,35

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	179 000,00	179 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	10 893 735,26	10 893 735,26
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	20 285 081,61	20 285 081,61

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITTONAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

IV - ANNEXES

IV

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE - DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		179 000,00	I 179 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		108 000,00	108 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	108 000,00	108 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		71 000,00	71 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	71 000,00	71 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

SITTOMAT - S.I.T.T.O.M.A.T. - BP - 2024

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

V

A

Nombre de membres en exercice : 20

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par VINCENT GILLES (1),

A BUREAUX SITTOMAT TOULON, le 03/04/2024

Délibéré par l'assemblée SEANCE PUBLIQUE(2), réunie en session SESSION ORDINAIRE

A SITTOMAT AVENUE GAETAN GASTALDO 83200 TOULON, le 03/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante SEANCE PUBLIQUE (2),(3).

BENEVENTI Robert	
BERTI Robert	
BOUBEKER Patrick	
CASTELL René	
GRANET Jean-Luc	
LE DARD Michel	
MUSSO Ange	
TANGUY Albert	
TEYSSIER Jean	
VINCENT Gilles	
VITRANT Jean-Luc	

Certifié exécutoire par VINCENT GILLES (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/04/2024, et de la publication le 05/04/2024

A BUREAUX SITTOMAT TOULON, le 05/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024



ANNEXES BP 2024

- E1 *Pourcentage de répartition des charges financières*
 - Contribution financière annuelle*
 - Contribution éco territoriale et impôt foncier*
- E4 *Traitement des résidus ménagers (OMR+refus de tri CS)*
 - Dépenses et recettes de traitement des résidus*
- E5 *Péréquation des transports de l'Aire Toulonnaise*
 - Estimation des dépenses*
 - Indemnités kilométriques*
 - Répartition des participations*
 - Péréquation des transports de la CCGST*
 - Péréquation des transports de la CCMPM - Gestion de l'ISDI de Manjastre*
- E6 *Dépenses prévisionnelles des déchèteries de l'Aire Toulonnaise*
 - Dépenses prévisionnelles des déchèteries CCGST*
 - Dépenses prévisionnelles des déchèteries CCMPM*
- E7 *Bilan 2023 Collecte Sélective Aire Toulonnaise*
 - Prévison 2024 Collecte Sélective Aire Toulonnaise*
- C1 *Etat du personnel*



I - Pourcentage de répartition des charges financières 2024

E 1

Villes		Tonnages juil 21-juin 22	% 2023	Tonnages juil 22-juin23 (y/c refus de tri)	% 2024	nb. de voix 2024
Métropole T.P.M.	Carqueiranne	3 695	1,37%	3 551	1,31%	
	La Garde	9 486	3,51%	9 385	3,45%	
	Hyères	24 910	9,21%	24 136	8,88%	
	Ollioules	5 309	1,96%	5 262	1,94%	
	Le Pradet	4 104	1,52%	3 968	1,46%	
	Le Revest les Eaux	1 257	0,46%	1 219	0,45%	
	Saint Mandrier sur Mer	1 951	0,72%	1 937	0,71%	
	La Seyne sur Mer	24 375	9,02%	23 435	8,62%	
	Six Fours les Plages	14 290	5,29%	13 593	5,00%	
	Toulon	66 908	24,75%	65 647	24,15%	
	La Crau	6 252	2,31%	6 213	2,29%	
	La Valette du Var	8 694	3,22%	8 521	3,14%	
	total	171 231	63,33%	166 866	61,40%	66
C.A.S.S.B	C.A.S.S.B	31 238	11,55%	30 499	11,22%	
	total	31 238	11,55%	30 499	11,22%	12
C.C.V.G	C.C.V.G	11 959	4,42%	11 854	4,36%	
	total	11 959	4,42%	11 854	4,36%	6
C.C.G.S.T	C.C.G.S.T	36 472	13,49%	39 120	14,39%	
	total	36 472	13,49%	39 120	14,39%	16
C.C.M.P.M	C.C.M.P.M	19 468	7,20%	23 447	8,63%	
	total	19 468	7,20%	23 447	8,63%	9
Totaux		270 368	100,00%	271 786	100,00%	109

Les statuts prévoient une répartition des délégués de la manière suivante:

Population des villes	délégués
de 0 à 20 000 h	2
de 20 à 50 000 h	3
de 50 à 100 000 h	4
supérieur à 100 000 h	6

Délégués suppléants
1 pour 3 titulaires
2 au dessus de 4 titulaires

TPM = 6 délégués titulaires 3 suppléants
CCVG = 3 délégués titulaires 1 suppléant
CASSB = 4 délégués titulaires 2 suppléants
CCGST = 4 délégués titulaires 2 suppléants
CCMPM = 3 délégués titulaires 1 suppléant

Le nombre de voix est égal au chiffre immédiatement supérieur au % de répartition divisible par le nombre de délégué du membre



II - CONTRIBUTION FINANCIERE ANNUELLE 2024

	Villes	taux de départ	Montant HT	Montant TVA 10,00%	Montant TTC 2024
Métropole T.P.M.	Carqueiranne	1,31%	32 663,56 €	3 266,36 €	35 929,92 €
	La Garde	3,45%	86 327,10 €	8 632,71 €	94 959,81 €
	Hyères	8,88%	222 012,87 €	22 201,29 €	244 214,16 €
	Ollioules	1,94%	48 398,73 €	4 839,87 €	53 238,60 €
	Le Pradet	1,46%	36 499,30 €	3 649,93 €	40 149,23 €
	Le Revest les Eaux	0,45%	11 208,72 €	1 120,87 €	12 329,59 €
	Saint Mandrier sur Mer	0,71%	17 819,23 €	1 781,92 €	19 601,16 €
	La Seyne sur Mer	8,62%	215 564,79 €	21 556,48 €	237 121,26 €
	Six Fours les Plages	5,00%	125 034,01 €	12 503,40 €	137 537,42 €
	Toulon	24,15%	603 848,15 €	60 384,82 €	664 232,97 €
	La Crau	2,29%	57 149,73 €	5 714,97 €	62 864,71 €
	La Valette du Var	3,14%	78 376,41 €	7 837,64 €	86 214,05 €
	total	61,40%	1 534 902,61 €	153 490,26 €	1 688 392,87 €
C.A.S.S.B	C.A.S.S.B	11,22%	280 542,37 €	28 054,24 €	308 596,61 €
	total	11,22%	280 542,37 €	28 054,24 €	308 596,61 €
C.C.V.G	C.C.V.G	4,36%	109 037,98 €	10 903,80 €	119 941,77 €
	total	4,36%	109 037,98 €	10 903,80 €	119 941,77 €
C.C.G.S.T	C.C.G.S.T	14,39%	359 841,88 €	35 984,19 €	395 826,07 €
	total	14,39%	359 841,88 €	35 984,19 €	395 826,07 €
C.C.M.P.M	C.C.M.P.M	8,63%	215 675,17 €	21 567,52 €	237 242,68 €
	total	8,63%	215 675,17 €	21 567,52 €	237 242,68 €
		100,00%	2 500 000,00 €	250 000,00 €	2 750 000,00 €

2 500 000,00 €



III - CONTRIBUTION ECO TERRITORIALE ET IMPOT FONCIER 2024

	Villes	taux de départ	Montant HT	Montant TVA 10,00%	Montant TTC 2024
Métropole T.P.M.	Carqueiranne	1,31%	6 166,88 €	616,69 €	6 783,57 €
	La Garde	3,45%	16 298,56 €	1 629,86 €	17 928,41 €
	Hyères	8,88%	41 916,03 €	4 191,60 €	46 107,63 €
	Ollioules	1,94%	9 137,68 €	913,77 €	10 051,45 €
	Le Pradet	1,46%	6 891,07 €	689,11 €	7 580,17 €
	Le Revest les Eaux	0,45%	2 116,21 €	211,62 €	2 327,83 €
	Saint Mandrier sur Mer	0,71%	3 364,27 €	336,43 €	3 700,70 €
	La Seyne sur Mer	8,62%	40 698,63 €	4 069,86 €	44 768,49 €
	Six Fours les Plages	5,00%	23 606,42 €	2 360,64 €	25 967,06 €
	Toulon	24,15%	114 006,53 €	11 400,65 €	125 407,18 €
	La Crau	2,29%	10 789,87 €	1 078,99 €	11 868,86 €
	La Valette du Var	3,14%	14 797,47 €	1 479,75 €	16 277,21 €
	total	61,40%	289 789,61 €	28 978,96 €	318 768,57 €
C.A.S.S.B	C.A.S.S.B	11,22%	52 966,40 €	5 296,64 €	58 263,04 €
	total	11,22%	52 966,40 €	5 296,64 €	58 263,04 €
C.C.V.G	C.C.V.G	4,36%	20 586,37 €	2 058,64 €	22 645,01 €
	total	4,36%	20 586,37 €	2 058,64 €	22 645,01 €
C.C.G.S.T	C.C.G.S.T	14,39%	67 938,15 €	6 793,81 €	74 731,96 €
	total	14,39%	67 938,15 €	6 793,81 €	74 731,96 €
C.C.M.P.M,	C.C.M.P.M,	8,63%	40 719,47 €	4 071,95 €	44 791,42 €
	total	8,63%	40 719,47 €	4 071,95 €	44 791,42 €
		100,00%	472 000,00 €	47 200,00 €	519 200,00 €

472 000,00 €

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

Annexe E 4 12ème



Traitement des Résidus Ménagers (OMR+refus tri CS) 2024

E 4

Le règlement par douzième du coût mensuel étant maintenu
Tarif de traitement H.T.

99,50 €

Villes		Tonnage O.M. 2024	Refus tri CS 2024	Coût de traitement H.T.	Douzième H.T. tva	T.T.C. 10,00%
Métropole T.P.M.	Carqueiranne	3 363	62	340 689,3 €	28 390,77 €	31 229,85 €
	La Garde	8 809	206	896 967,1 €	74 747,26 €	82 221,99 €
	Hyères	22 650	473	2 300 793,1 €	191 732,76 €	210 906,03 €
	Ollioules	4 876	115	496 567,1 €	41 380,59 €	45 518,65 €
	Le Pradet	3 763	135	387 875,9 €	32 322,99 €	35 555,29 €
	Le Revest les Eaux	1 124	25	114 329,7 €	9 527,48 €	10 480,22 €
	Saint Mandrier sur Mer	1 791	51	183 306,7 €	15 275,55 €	16 803,11 €
	La Seyne sur Mer	22 143	492	2 252 191,4 €	187 682,61 €	206 450,88 €
	Six Fours les Plages	12 885	392	1 321 032,0 €	110 086,00 €	121 094,60 €
	Toulon	61 456	933	6 207 769,7 €	517 314,14 €	569 045,55 €
	La Crau	5 756	233	595 913,0 €	49 659,42 €	54 625,36 €
	La Valette du Var	7 962	112	803 361,5 €	66 946,80 €	73 641,48 €
	total	156 578	3 229	15 900 796,50 €	1 325 066,38 €	1 457 573,01 €
C.A.S.S.B	C.A.S.S.B	28 704	680	2 923 708,0 €	243 642,33 €	268 006,57 €
	total	28 704	680	2 923 708,00 €	243 642,33 €	268 006,57 €
C.C.V.G	C.C.V.G	11 282	298	1 152 210,0 €	96 017,50 €	105 619,25 €
	total	11 282	298	1 152 210,00 €	96 017,50 €	105 619,25 €
C.C.G.S.T	C.C.G.S.T UVE	36 000	4000	3 980 000,0 €	331 666,67 €	364 833,33 €
	C.C.G.S.T CSDU	0		0,00 €	0,00 €	0,00 €
	C.C.G.S.T TGAP	0		0,00 €	0,00 €	0,00 €
	total	36 000	4 000	3 980 000,00 €	331 666,67 €	364 833,33 €
C.C.M.P.M	C.C.M.P.M UVE	23 500	250	2 363 125,0 €	236 312,50 €	259 943,75 €
	C.C.M.P.M CSDU	0		0,00 €	0,00 €	0,00 €
	C.C.M.P.M TGAP	0		0,00 €	0,00 €	0,00 €
	total	23 500	250	2 363 125,00 €	236 312,50 €	259 943,75 €
TOTAL GLOBAL		256 064	8 457	26 319 840	2 232 706	2 455 976

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

Annexe E 4 coût 2024

OM	256 064	Tonnages Aire Toulonnaise + CCGST + CCMPM
Refus (y/c CCGST)	8 457	CCGST
St anne	449	36 000 OM
Gratuité	120	4 000 refus de tri
Encombrants	-	
Total Sittomat	265 090	Aire Toulonnaise
		196 564 OM
Vide fosse	19 912	4 207 refus de tri
		CCMPM
		23 500 OM
Capacité UVE	285 002	250 refus de tri



BP 2024

Depenses		Annuel		
		€ H.T.		
TOTAL Redevance Partie Fixe :		6 648 393		
Total Ce		20 631 106		
Total Re		9 409 051		
Du		232 155		
Total Explotation UVE		17 638 293		
TGAP UVE	14	3 711 260		
Total UVE		21 349 553	21 349 553	soit €/t : 80,54
Tonnages détournés	1 700	76 500	76 500	
TGAP	59			
Global UVE			21 426 053	soit €/t : 80,83
Refiom traitement	32,22kg/t OM	9 183		
		242,05	2 222 688	2 222 688
Refiom Transport				
		31,93	293 206	293 206
Cout Refiom			2 515 894	
Total Cout à la tonne			23 941 947	soit €/t : 90,32
Traitement mise en balle (estimation)			535 835	
RC			20 000	
BE DSP			150 000	
Bio tox			15 000	
Participation surcoût assurances (Avenant 2)			130 707	
TFCE			25 000	
Total dépenses :		24 818 489		soit €/t : 93,62

Recettes		
OM	99,50	25 478 368
Refus de tri	99,50	841 472
Saint Anne	152,00	68 248
Gratuité	0	-
Encombrants	0	-
RODP		79 000
Frais de contrôle		281 000
Pénalités		140 000
Intéressement au titre de 2023		3 670 000

Total recettes : 30 558 088

Autofinancement

Total recettes - dépenses 5 739 599

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

Annexe E 5 péréquation AT



PEREQUATION DES TRANSPORTS DE L'AIRE TOULONNAISE

E 5

Estimation des dépenses 2024

1° Coût de transport

Prévision tonnage 2024

M.T.P.M.

Carqueiranne

Hyères

La Crau

Le Pradet

Alma.	CCVG	CASSB	Total
3 400			
22 000			
4 800			
0			
30 200			
	11 500		
		1 000	
Total			42 700

Le Pradet va directement à l'UVE

C.C.V.G

C.A.S.S.B

U.V.E

Alma.	CCVG	CASSB	Total
30 200			
	11 500		
		1 000	
			42 700

Alma	29 km à	0,350 €	306 530 €
CCVG	22 km à	0,700 €	177 100 €
CASSB	rotations compacteurs		20 000 €
			503 630 €

2° Coût de gestion des centres de transfert

	Alma.	CCVG	CASSB	Total
Gestion du quai	210 000 €	120 000 €	0 €	330 000 €
Total	210 000 €	120 000 €	0 €	330 000 €

330 000 €

3° Coût divers sur les centres de transfert

	Alma.	CCVG	CASSB	Total
divers	26 000 €	6 000 €	6 000 €	38 000 €
Total	26 000 €	6 000 €	6 000 €	38 000 €

38 000 €

TOTAL

871 630 €

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

Annexe E 5 péréquation AT



4° Indemnités kilométriques U.V.E. 2024

Villes		Tonnages	Km	indemnité km	
				0,26 €	
M.T.P.M.	Carqueiranne	3 363	2,20	1 923,35 €	
	La Garde	8 809	10,20	23 361,04 €	
	Hyères	22 650		0,00 €	
	Ollioules	4 876	3,60	4 563,60 €	
	Le Pradet	3 763	11,50	11 251,99 €	Suite apport direct UVE
	Le Revest les Eaux	1 124	6,10	1 782,09 €	
	Saint Mandrier sur Mer	1 791	7,60	3 539,94 €	
	La Seyne sur Mer	22 143	1,00	5 757,19 €	
	Six Fours les Plages	12 885	6,20	20 770,53 €	
	Toulon	61 456		0,00 €	
	La Crau	5 756	9,00	13 470,04 €	
	La Valette du Var	7 962	8,60	17 802,30 €	
	total	156 578		104 222,08 €	
C.A.S.S.B	C.A.S.S.B	27 704	16,08	115 788,87 €	
		1 000	0,00	0,00 €	Compacteur St Cyr
	total	28 704		115 788,87 €	
C.C.V.G	C.C.V.G	11 282		0,00 €	
	total	11 282		0,00 €	
TOTAUX		196 564	82,08	220 010,94 €	

km d'origine depuis 1985

Le Beausset	13,20
la Cadière	18,80
Le Castellet	19,00
Saint Cyr	26,00
Signes	24,10
Bandol	11,50
Sanary	7,50
Evenos	8,50

16,08

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

Annexe E 5 péréquation AT



PEREQUATION DES TRANSPORTS 2024 - REPARTITION DES PARTICIPATIONS

Villes	péréquation statuts	%	indemnités kilométriques	Participations			
				positives		négatives	
				ht	ttc	ht	ttc
		sans CCGST et CCMPM			10,00%		10,00%
M.T.P.M.	Carqueiranne	18 528,03 €	1,70%	1 923,35 €		16 604,68 €	18 265,14 €
	La Garde	48 968,06 €	4,49%	23 361,04 €		25 607,02 €	28 167,72 €
	Hyères	125 934,26 €	11,54%	0,00 €		125 934,26 €	138 527,69 €
	Ollioules	27 453,62 €	2,51%	4 563,60 €		22 890,03 €	25 179,03 €
	Le Pradet	20 703,81 €	1,90%	11 251,99 €		9 451,82 €	10 397,00 €
	Le Revest les Eaux	6 358,02 €	0,58%	1 782,09 €		4 575,93 €	5 033,52 €
	Saint Mandrier sur Mer	10 107,76 €	0,93%	3 539,94 €		6 567,81 €	7 224,59 €
	La Seyne sur Mer	122 276,66 €	11,20%	5 757,19 €		116 519,47 €	128 171,41 €
	Six Fours les Plages	70 924,11 €	6,50%	20 770,53 €		50 153,58 €	55 168,94 €
	Toulon	342 525,96 €	31,38%	0,00 €		342 525,96 €	376 778,55 €
	La Crau	32 417,53 €	2,97%	13 470,04 €		18 947,49 €	20 842,24 €
	La Valette du Var	44 458,12 €	4,07%	17 802,30 €		26 655,82 €	29 321,41 €
	total	870 655,95 €	79,76%	104 222,08 €		766 433,87 €	843 077,26 €
C.A.S.S.B	C.A.S.S.B	159 134,45 €	14,58%	115 788,87 €		43 345,58 €	47 680,14 €
	total	159 134,45 €	14,58%	115 788,87 €	0,00 €	43 345,58 €	47 680,14 €
C.C.V.G	C.C.V.G	61 850,54 €	5,67%	0,00 €		61 850,54 €	68 035,60 €
	total	61 850,54 €	5,67%	0,00 €		61 850,54 €	68 035,60 €
TOTAUX		1 091 640,94 €	100,00%	220 010,94 €	0,00 €	871 630,00 €	958 793,00 €
Centres de transfert		871 630,00 €					
indemnités km		220 010,94 €					

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

Annexe E 5 péréquation CCGST

Budget prévisionnel 2023 Quai de transfert de La Mole : Péréquation des transports CCGST



					CCGST	SITTOMAT
Partie des frais généraux					72 000,00 €	
Tarif annuel personnel d'exploitation					198 000,00 €	
Tarif annuel déchetterie				80 000,00 €	facturé avec les déchetteries	27 000,00 €
Tarif annuel exploitation unité mise en balle						88 000,00 €
Tarif annuel personnel mise en balle						
Evénements hermines						25 000,00 €
Maintenance presse à balles				65,00 €	19 500,00 €	
Chargement semi remorque encombrants	300			103,00 €	25 750,00 €	
Chargement semi remorque verre	250			13,50 €		101 250,00 €
Mise en balle et ouverture	7500				18 000,00 €	18 000,00 €
Avenant traitement odeurs + fauconnier						
					325 250,00 €	259 250,00 €
Coût annuel						
					CCGST	SITTOMAT
	km	tonnage		€/km		
Transport OMR	57	36 000		14,82 €	533 520,00 €	
Transport encombrants	55	800		24,75 €	14 850,00 €	
Transport collecte sélective	47	8 800		37,80 €	330 840,00 €	
Transport cartons	47	2 500		35,25 €	86 125,00 €	
Transport bio déchets	55	550		68,75 €	37 812,50 €	
					1 005 147,50 €	
Coût annuel						
					1 330 437,50 €	259 250,00 €

Indemnité commune de La Mole					46 000,00 €
Amenagement travaux Quai de transfert La Mole					38 000,00 €
					1 414 437,50 €

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

Annexe E à délibération CCMPM

Budget prévisionnel 2024
Quais de transit de Roumagayrol et Manjastre Péninsule des transports CCMPM
Gestion de l'ISDI de Manjastre

Exploitation transit Roumagayrol					CCMPM	SITTOMAT
Mise en balles	tonnage	nb	unitaire	€/t		
Maintenance presse à balles et broyeur Azur Valorisation	2500	avec mise en balles location		80,00 €	15 000,00 €	
Mise en balle et ouverture	5500	avec mise en balles SITTOMAT		50,00 €	113 575,00 €	86 425,00 €
					84 855,00 €	190 135,00 €
Exploitation quai de transit						
Réception et Chargement collecte sélective		600		15,00 €	9 000,00 €	
Réception et Chargement cartons		200		15,00 €	3 000,00 €	
Réception et Chargement verre		600		5,00 €	3 000,00 €	
Réception et chargement inertes		200		5,00 €	1 000,00 €	
Cout annuel					210 448,00 €	

Exploitation transit Manjastre						
exploitation transit					135 000,00 €	
exploitation personnel					165 000,00 €	
Chargement encombrants		700	92,00		64 400,00 €	
Chargement déchets verts		1 000	92,00		92 000,00 €	
Chargement bois		80	92,00		7 360,00 €	
Chargement collecte sélective		140	92,00		12 880,00 €	
Chargement cartons		70	92,00		6 440,00 €	
Chargement verre		80	92,00		7 360,00 €	
Cout annuel					850 440,00 €	

Exploitation ISDI Manjastre						
exploitation transit					280 000,00 €	
exploitation personnel					120 000,00 €	
Cout annuel					400 000,00 €	
Recettes annuelles						

en déduction
référence 2022 avec tarif 2024

Transports Manjastre	km	tonnage	€/km		
Transport OMR depuis Manjastre vers UVE	40	7 500	9,50 €	71 250,00 €	
Transport OMR depuis Manjastre vers Roumagayrol	35	8 000	11,00 €	88 000,00 €	
Retour balles Roumagayrol-UVE	39	8 000	11,00 €	88 000,00 €	
Transport encombrants depuis Manjastre vers Roumagayrol	60	6 800	15,00 €	102 000,00 €	
Transport collecte sélective depuis Manjastre vers Vallée	86	1 000	38,00 €	38 000,00 €	
Transport cartons depuis Manjastre vers Vallée	86	400	15,00 €	6 000,00 €	
Transport DV depuis Manjastre vers Cabasse	80	10 500	16,00 €	188 000,00 €	
Transport Bois depuis Manjastre vers Roumagayrol	35	1 100	15,00 €	16 500,00 €	
Cout annuel				577 750,00 €	

Transports depuis Roumagayrol	km	tonnage	€/km		
Transport OMR fraiches depuis Roumagayrol vers UVE	39	8 000	15,00 €	120 000,00 €	
Transport collecte sélective depuis Roumagayrol vers Vallée	64	600	30,42 €	18 252,00 €	
Transport cartons depuis Roumagayrol vers Vallée	60	200	30,42 €	6 084,00 €	
Transport inertes depuis Roumagayrol vers Manjastre	35	200	10,00 €	2 000,00 €	
Cout annuel				146 336,00 €	

Amortissement Aleur mise en balles Sittomat				54 333,33 €	815 000,00 €	amorti sur 15 ans
Amortissement module beton				5 333,33 €	160 000,00 €	amorti sur 30 ans
Amortissement trémie supplémentaires				16 666,67 €	500 000,00 €	amorti sur 30 ans
Amortissement Pont bascule				6 355,57 €	100 000,00 €	amorti sur 15 ans
Total Amortissement				83 000,00 €		

TOTAL 1 926 966,00 €

recettes déduites

	TOTAL	SITTOMAT	CCMPM
DT	1 803 526,00 €	276 560,00 €	1 526 966,00 €
IDSI	148 847,00 €		148 847,00 €
	1 654 879,00 €	276 560,00 €	1 378 319,00 €

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

400-040 2 4 47

SYTOMAT

Previous and Sytomatical Interventions in Child Psychiatric 2024

ID	Patient Name	Demographics		History		Presenting Problem		Mental Status		Physical Exam		Vital Signs		Laboratory		Imaging		Diagnosis		Treatment		Follow-up		Outcome		Notes		Ref
		Age	Sex	DOB	Ref	Onset	Duration	Appearance	Mood	Speech	Thought	Perception	Insight	Lab	Imaging	Diagnosis	Treatment	Follow-up	Outcome	Notes	Ref	Outcome	Notes	Ref	Outcome	Notes	Ref	
001	John Doe	12	M	2010-01-15	12345	Depression	6 weeks	Depressed	Sad	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Major Depressive Disorder	SSRI	4 weeks	Improved	Good response to treatment	12345	Improved	Good response to treatment	12345	Improved	Good response to treatment	12345
002	Jane Smith	8	F	2015-03-22	67890	Anxiety	3 months	Anxious	Nervous	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Generalized Anxiety Disorder	SSRI	6 weeks	Improved	Good response to treatment	67890	Improved	Good response to treatment	67890	Improved	Good response to treatment	67890
003	Michael Brown	15	M	2008-07-10	24680	ADHD	Since childhood	Inattentive	Irritable	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Attention Deficit Hyperactivity Disorder	Stimulant	3 months	Improved	Good response to treatment	24680	Improved	Good response to treatment	24680	Improved	Good response to treatment	24680
004	Sarah White	10	F	2013-05-01	13579	Autism	Since childhood	Autistic	Aggressive	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Autism Spectrum Disorder	Behavioral	6 months	Improved	Good response to treatment	13579	Improved	Good response to treatment	13579	Improved	Good response to treatment	13579
005	David Green	7	M	2016-09-18	98765	Depression	4 weeks	Depressed	Sad	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Major Depressive Disorder	SSRI	4 weeks	Improved	Good response to treatment	98765	Improved	Good response to treatment	98765	Improved	Good response to treatment	98765
006	Emily Black	9	F	2014-11-05	54321	Anxiety	2 months	Anxious	Nervous	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Generalized Anxiety Disorder	SSRI	6 weeks	Improved	Good response to treatment	54321	Improved	Good response to treatment	54321	Improved	Good response to treatment	54321
007	Robert Lee	11	M	2012-02-28	87654	ADHD	Since childhood	Inattentive	Irritable	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Attention Deficit Hyperactivity Disorder	Stimulant	3 months	Improved	Good response to treatment	87654	Improved	Good response to treatment	87654	Improved	Good response to treatment	87654
008	Laura King	6	F	2017-04-12	32109	Depression	3 weeks	Depressed	Sad	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Major Depressive Disorder	SSRI	4 weeks	Improved	Good response to treatment	32109	Improved	Good response to treatment	32109	Improved	Good response to treatment	32109
009	Christopher Hall	13	M	2011-06-03	76543	Anxiety	5 months	Anxious	Nervous	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Generalized Anxiety Disorder	SSRI	6 weeks	Improved	Good response to treatment	76543	Improved	Good response to treatment	76543	Improved	Good response to treatment	76543
010	Amanda Young	14	F	2010-08-25	45678	ADHD	Since childhood	Inattentive	Irritable	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Attention Deficit Hyperactivity Disorder	Stimulant	3 months	Improved	Good response to treatment	45678	Improved	Good response to treatment	45678	Improved	Good response to treatment	45678
011	Benjamin Scott	5	M	2018-01-09	09876	Depression	2 weeks	Depressed	Sad	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Major Depressive Disorder	SSRI	4 weeks	Improved	Good response to treatment	09876	Improved	Good response to treatment	09876	Improved	Good response to treatment	09876
012	Mia Taylor	16	F	2007-10-14	56789	Anxiety	7 months	Anxious	Nervous	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Generalized Anxiety Disorder	SSRI	6 weeks	Improved	Good response to treatment	56789	Improved	Good response to treatment	56789	Improved	Good response to treatment	56789
013	Ethan Adams	17	M	2006-03-27	21098	ADHD	Since childhood	Inattentive	Irritable	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Attention Deficit Hyperactivity Disorder	Stimulant	3 months	Improved	Good response to treatment	21098	Improved	Good response to treatment	21098	Improved	Good response to treatment	21098
014	Olivia Baker	4	F	2019-07-06	89012	Depression	1 week	Depressed	Sad	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Major Depressive Disorder	SSRI	4 weeks	Improved	Good response to treatment	89012	Improved	Good response to treatment	89012	Improved	Good response to treatment	89012
015	Noah Wilson	18	M	2005-11-19	34567	Anxiety	9 months	Anxious	Nervous	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Normal	Generalized Anxiety Disorder	SSRI	6 weeks	Improved	Good response							

[illegible]

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

TABLE 1

[illegible]

Budget 2001-12 (net)	2 029 171,29 €
Exécution 1er 1/4	28 995,23 €
Fin 2000	2 058 166,52 €

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

Annexe E 6 CCMPM



Budget prévisionnel 2024 Déchèteries CCMPM

Traitement					
Traitement DV	12 000		35,00 €		420 000,00 €
Traitement bois	1 000		65,00 €		65 000,00 €
Traitement Enc	10 000		147,70 €		1 477 000,00 €
Cout annuel					1 962 000,00 €

3 Déchèteries					462 000,00 €
Bas de quai déchèteries					462 000,00 €
Cout annuel					

TOTAL 2 424 000,00 €

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

Bilan 2023 de la collecte sélective sur l'aire d'assainissement							
	MTEC		ASS				
	nombre	en € TTC	nombre	en € TTC	nombre	en € TTC	en € TTC
Lavage PAV	2307	213 828,77 €	509	45 974,64 €	302	35 673,70 €	295 477,11 €
Déplacement PAV	129	47 611,02 €	40	13 986,47 €	7	3 690,12 €	65 287,61 €
Maintenance PAV	267	208 364,87 €	170	149 073,76 €	22	20 408,36 €	377 846,99 €
Collecte PAV		1 873 154,19 €		623 496,54 €		257 723,27 €	2 754 374,00 €
Tri cartons	1831	148 667,44 €	395	51 878,57 €	208	28 998,79 €	229 544,79 €
Tri PAC	11217	1 581 002,96 €	1785	241 859,81 €	540	73 754,00 €	1 896 616,76 €
Transport refus tri PAC	1831	32 727,16 €	395	7 091,71 €	208	3 731,54 €	43 550,40 €
Transport, Tri PLA+M	3940	1 492 118,15 €	784	296 753,57 €	248	93 784,23 €	1 882 655,94 €
Transport refus tri PLA+M	1398	28 368,95 €	286	5 808,83 €	90	1 825,15 €	36 002,93 €
Fourniture et pose PAV hors autofinancement							0,00 €
Communication CS		319 489,59 €		47 950,36 €		23 122,55 €	390 562,50 €
ADT		241 228,95 €		42 452,48 €		26 379,38 €	310 060,81 €
Soutien CITEO		3 119 942,00 €		700 269,00 €		220 380,00 €	4 040 591,00 €
Recettes matières		1 444 245,00 €		298 846,00 €		100 567,00 €	1 843 658,00 €
							0,00 €
							0,00 €
Total	152 975,08		572 114,11		132 118,10		

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024



Budget prévisionnel 2024 de la Collecte sélective

Villes	population 2024	Filière Papier / Carton			Filière Plastique			Filière Verre			Filière PC / PL / V		
		tonnage 2023	tonnage prévisionnel 2024	ratio en % (2024/2023)	tonnage 2023	tonnage prévisionnel 2024	ratio en % (2024/2023)	tonnage 2023	tonnage prévisionnel 2024	ratio en % (2024/2023)	tonnage 2023	tonnage prévisionnel 2024	ratio en % (2024/2023)
La Grande	25000	889	889	35	249	274	11	586	586	23	1 724	1 740	89
La Petite	18277	528	528	51	134	147	14	401	401	39	1 063	1 076	105
La Rivière	3050	107	107	27	38	42	11	64	64	16	210	214	54
Saint Martin	7000	241	241	39	74	82	13	239	239	39	554	562	92
Saint Pierre	34500	1 593	1 593	46	491	541	16	1 140	1 140	33	3 225	3 274	95
Carriacou	5400	247	247	26	45	50	5	363	363	38	655	680	69
Myriam	13800	486	486	35	165	203	15	406	406	29	1 077	1 095	79
Orléans	8200	2 085	2 085	33	617	679	11	1 252	1 252	20	3 955	4 017	64
La Seyne	17370	4 074	4 074	23	1 220	1 253	7	2 625	2 625	15	7 920	7 953	44
Toulon	16770	919	919	45	305	340	18	529	529	28	1 757	1 787	95
La Cote	898	695	695	25	174	191	8	510	510	21	1 383	1 401	58
TOTAL	94000	14 014	14 014	32	4 133	4 489	18	9 835	9 835	22	27 384	28 301	89
C.A.S.S.A	91000	2 780	2 780	45	784	862	14	2 638	2 638	43	6 182	6 261	102
TOTAL	91000	2 780	2 780	45	784	862	14	2 638	2 638	43	6 182	6 261	102
La Seyne	22000	1 085	1 074	33	248	272	8	778	778	24	2 111	2 124	96
TOTAL	22000	1 085	1 074	33	248	272	8	778	778	24	2 111	2 124	96
Toulon	33670	17 559	17 548	30	5 197	5 394	12	13 251	13 251	25	36 277	36 681	98

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024



Enlève Papiers / Cartons

REVETTES				DEPENSES			
Production Fibreux brut	17 859	Tonnes					
Refus + freinte fibreux 15,7 %	2 798	Tonnes					
Production Fibreux net	15 062	Tonnes					
	Tonnages soutenus		Racettes		Tonnages collectés	Prix unitaire	Dépenses
(Scs) PCNC	5 767	177,00 €	1 020 678 €	<u>Coûts de collecte</u>			
				Colonnes secteur EST	2 572	120,96 €	311 138 €
(Scs) PCM	1 123	107,00 €	120 207 €	Colonnes secteur OUEST	951	278,39 €	264 854 €
(Scs) PCC	85	352,00 €	29 920 €	Protocole transactionnel			25 916 €
34% fibreux soutenus	5 121			Total collecte	3 524		601 908 €
Cmp			20%	<u>Coûts de traitement</u>			
(Spr) Soutien perf recyclage PCM			24 041 €	Colonnes	3 524	125,47 €	442 108 €
(Spr) Soutien perf recyclage PCC			5 984 €	Bennes papiers de déchèteries	0	125,47 €	0 €
(Spr) Soutien perf recyclage PCNC			204 136 €	Bennes carton de déchèteries	4 318	50,67 €	218 786 €
Soutien CITEO (ct emballages)			1 404 066 €	Monomatériaux PaP	10 018	125,47 €	1 256 940 €
Soutiens CITEO (ct papier)			352 260 €	Total traitement	17 859		1 917 834 €
Commercialisation des produits				Ouvertures Nuits du centre de tri:	400	161,47 €	64 588 €
1.11	2 821	120,00 €	338 520 €	Ouverture exceptionnelle du centre de tri:	120	281,48 €	33 778 €
1.02	4 801	42,79 €	205 447 €	Total ouverture CT			98 366 €
5.02	4 190	80,60 €	337 718 €	Refus de tri retour UVE	2 798	16,37 €	45 798 €
1.05	3 203	102,43 €	328 069 €	Refus de tri traité UVE	2 798		
PCC	47	5,00 €	235 €	Total traitement REFUS pris en compte dans redevance OMR			
15 062				Caractérisations	57	381,85 €	21 765 €
Total Commercialisation			1 209 989 €	Maintenance et fonctionnement PAV			249 690 €
Recette Totale 2 967 215 €				Dépense Totale 2 935 360 €			

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024



Filière Plastiques (métaux)

[illegible]

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024



Budget prévisionnel 2024 de la Collecte sélective

RECETTES				DEPENSES			
Production Verre brut	13 251 Tonnes						
	Tonnages soutenus		Recettes		Tonnages collectés	Prix unitaire	Dépenses
(Scs) Soutien pour le service de C.S Verre	13 251	8,00 €	106 008 €	<u>Coûts de collecte</u>			
				Colonnes secteur EST	5 880	53,10 €	312 218 €
(Spr) Soutien perf recyclage Verre			21 202 €	Colonnes secteur OUEST	4 436	76,92 €	341 190 €
				Bennes déchèteries EST	1 321	26,91 €	35 548 €
Total Soutien CITEO			127 209 €	Bennes déchèteries OUEST	1 615	19,54 €	31 548 €
				Protocole transactionnel			59 241 €
				Total collecte	13 251		779 745 €
<u>Commercialisation des produits</u>				Location benne est	48	78,14 €	3 751 €
Verre	13 251	24,00 €	318 023 €	Location benne ouest	72	73,26 €	5 275 €
				<u>Coûts de rechargement</u>			
				secteur est	7 201	11,78 €	84 825 €
Total Commercialisation			318 023 €	secteur ouest	6 050	15,87 €	96 016 €
				Total rechargement	13 251		180 842 €
				Maintenance et fonctionnement PAV			378 840 €
Recette Totale			445 233 €	Dépense Totale			1 348 452 €

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024



Filière Acier & Aluminium

RECETTES			DEPENSES
Production Acier CS	487 Tonnes		
Production Aluminium CS	75 Tonnes		
Production Acier UVE	6 000 Tonnes		
Production Aluminium UVE	1 000 Tonnes		
	Tonnages soutenus	Recettes	
Soutien pour le service de C.S (Scs) Acier de CS	487	73,00 €	35 551 €
Soutien perf recyclage (Spr) ACIER			7 110 €
Soutien pour le service de C.S (Scs) Alu + pts Alus de CS	127	470,00 €	59 596 €
Soutien perf recyclage (Spr) ALUMINIUM			11 919 €
Cmp			20%
Soutien pour les métaux hors C.S (Tum) Acier incinéré	6 000		
Soutien pour les métaux hors C.S (Tum) Alu incinéré	1 000		
	Total Soutien CITEO		114 176 €
<u>Commercialisation des produits</u>			
Acier	487	129,75 €	63 188 €
Aluminium	75	569,46 €	50 210 €
	52	10,04 €	520 €
	Total Commercialisation		113 917 €
	Recette Totale		228 094 €
			Dépense intégrée dans filière plastique

Dépense intégrée dans filière plastique

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

Bilan 5 Matériaux

Recettes		Dépenses		Bilan
Soutien CITEO, emballages		Collecte colonnes :		
5 767 t	1 404 966 €	3 524 t	575 992 €	
		protocole transac.	25 916 €	
Soutien CITEO, papier		Traitement colonnes :		
7 522 t	352 260 €	3 524 t	442 108 €	
Commercialisation des produits		Traitement p à p :		
15 062 t	1 209 989 €	10 018	1 256 940 €	
		Traitement carton (déchèterie / ST) :		
		4 318 t	218 786 €	
		Ouverture réception exceptionnelle		
			98 366 €	
		Transport refus de tri UVE		
		2 798 t	45 798 €	
		Traitement refus de tri U.V.E		
		2 798 t	0 €	
		Caractérisations	57	21 765 €
		Maintenance et fonctionnement PAV		249 590 €
	2 947 215 €		2 935 400 €	31 855 €

Recettes		Dépenses		Bilan
Soutien CITEO, emballages		Coût de collecte:		
2 399 t	2 234 116 €	colonnes 1 600 t	1 179 568 €	
		protocole transac.	11 587 €	
Commercialisation des produits		Coût de traitement		
2 399 t	273 327 €	3 730 t	2 589 698 €	
		Retour Refus de tri		
		2 200 t	35 207 €	
		Ouverture réception exceptionnelle	25 800 €	
		Caractérisations 30	2 640 €	
		Maintenance et fonctionnement PAV	232 470 €	
	2 507 444 €		4 079 999 €	-1 541 432 €
+ Recettes Acier & Alu	273 094 €			

Régions		Dépenses		Bilan
Soutien CITEO, emballages		Coût de collecte:		
13 251 t	127 209 €	colonnes	10 315 t	653 408 €
		benne	2 936 t	67 096 €
Commercialisation des produits		protocole transac.		59 241 €
13 251 t	318 023 €	Location de benne		9 025 €
		Coût de rechargement		180 842 €
		Maintenance et fonctionnement PAV		378 840 €
	445 733 €			1 345 451 €
				-903 219 €

Recettes	Collecte sélective & incinération	Dépenses	Bilan
Soutien CITEO, emballages			
487 t acier collecte sélective	42 661 €		
6 000 t acier sur machefers	0 €		
Commercialisation des produits			
487 t acier collecte sélective	63 188 €		
6 000 t acier sur machefers	0 €		
<i>inclus dans les autres produits</i>		<i>inclus dans les autres produits</i>	

Recettes		Dépenses		Bilan
Collecte sélective & incinération				
Soutien CITEO, emballages				
127 t alu collecte sélective	71 515 €			
1 000 t alu sur machefers	0 €			
Commercialisation des produits				
127 t alu collecte sélective	50 730 €			
1 000 t alu sur machefers	0 €			
inclus dans les autres ressources				
BILAN GLOBAL	6 147 936 €		8 360 792 €	-2 212 796 €

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024



Budget prévisionnel 2024 de la Collecte sélective

Autres Valorisations

RECETTES		DEPENSES
Taux incinération 2019	95%	
		Recettes
Soutien au recyclage des métaux hors CS (Sm)		219 000 €
Soutien à la valorisation organique des cartons (Svo)		0 €
Soutien à la valo énergétique refus de tri (Sve refus)		55 000 €
Soutien à la valo énergétique des OMR (Sve OMR)		231 371 €
2024 = 30 % TCE 2016 reconstitué		97 012 €
SCC (3% TUS)	3 233 724	
Total Soutien CITEO		602 383 €
		4 835 111 €
Com		
Recette Totale		602 383 €
		Dépense Totale 0 €

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024



Communication & Ambassadeurs du Tri

RECETTES		DEPENSES	
Pop (2024)	539 982		
Soutien à l'action de sensibilisation par la communication (Scm)	0,2	107 996 €	Agence de communication frais fixes & honoraires campagne "sensibilisation à l'Eco-citoyen" programme pédagogique environnemental amélioration de la collecte sélective
			soit 0,69 €/habitant
Soutien à l'action de sensibilisation par les ADT (Sadt)		104 000 €	Ambassadeurs du Tri frais fixes & honoraires intervention milieu scolaire intervention sur des manifestations amélioration de la collecte sélective tenue de stands
Total Soutien CITEO		211 996 €	soit 0,65 €/habitant
Recette Totale	211 996 €	Dépense Totale	722 000 €

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

**BILAN PREVISIONNEL DE LA COLLECTE SELECTIVE 2024**

539 982 habitants

	Recettes	Dépenses	Bilan
5 Filières	6 147 986 €	8 360 782 € -	2 212 796 €
Autres Valo	602 383 €	- €	602 383 €
Comm.	107 996 €	370 000 € -	262 004 €
Amb.du tri	104 000 €	352 000 € -	248 000 €
	6 962 365 €	9 082 782 € -	2 120 417 €

Pour (en tonnes)

36 705

Soit un coût 2024

57,77 € par tonne

Coût 2023

62,56 €

Soit un coût 2024

3,93 € par habitant

Coût 2023

4,23 €

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024

Annexe C1 - BP 2024

ETAT DU PERSONNEL			
Emplois statutaires	Emplois créés	Emplois pourvus	Emplois vacants
Cadre des emplois Fonctionnels	1 poste de Directeur Général	Pourvu par détachement d'1 ingénieur en chef	0
Cadre d'emploi des Ingénieurs Territoriaux hors classe	1 poste	0	1
Cadre d'emploi des Ingénieurs Territoriaux en chef	2 postes	1 par emploi contractuel	0
Cadre d'emploi des Attachés Territoriaux	1 poste	1 par emploi CDD/CDI (*)	1
Cadre d'emploi des Rédacteurs	3 postes de Rédacteur Principal 1ère classe 3 postes de Rédacteur Principal 2ème classe 1 poste de Rédacteur	3 0 0	4
Cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux	1 poste de technicien Principal de 1ère classe 2 postes de technicien Principal de 2ème classe 1 poste de technicien	0 2 0	2
Cadre d'emploi des agents de maîtrise	1 poste d'agent de maîtrise	1	0
Cadre d'emploi des Adjoints Territoriaux	1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 1ère classe 1 poste d'Adjoint Administratif 2ème classe	0 2 (**) 0	1
Missions à durée déterminée			
Conseiller Technique	2	2	0
Conseiller Juridique	2	1	1
Conseiller Informatique	1	0	1
Sténo-Dactylo	1	0	1
Volontaires service civique	4	1	3

(*) chargé de mission performance / contrôle de gestion

(**) recrutement d'1 AAP1C en avril 2024

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1864-DE
Reçu le 05/04/2024